

## **Contre la vie chère**

# **Solidaires avec les grèves générales de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion**

Les colonies ont disparu, pourtant les économies d'outre mer restent organisées autour de l'import-distribution, et non de la satisfaction des besoins de la population locale. Chaque année, des hectares de terres agricoles qui font vivre la population disparaissent au profit de hangars ou d'entrepôts, la discrimination à l'embauche laisse la population locale au chômage...

Une grande richesse pour quelques-uns, la misère pour presque tous : Depuis le 20 janvier, la Guadeloupe est en grève générale à l'appel de 52 organisations réunies dans un "Comité contre l'exploitation outrancière" (LKP) qui réclame notamment une baisse du prix des carburants, des produits de première nécessité, des impôts et des taxes, ainsi qu'une hausse du salaire minimum de 200 euros.

Les organisations syndicales et associatives Martiniquaises se sont constituées en un "Collectif du 5 février" et sur son appel les Martiniquais ont entamé une grève générale depuis le 5 février contre la vie chère. Le 12 février à la Réunion, un collectif de 25 syndicats, partis politiques et associations, a appelé à une journée de mobilisation contre la vie chère, le 5 mars prochain et à construire une grève générale.

Après avoir envoyé, fait rentrer puis repartir le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Yves Jégo, le président et le gouvernement refusent désormais de prendre leurs responsabilités, renvoient les négociations aux seuls « partenaires sociaux » et jouent de manière délibérée la carte du pourrissement, se contentant de mettre en place un hypothétique Conseil interministériel de l'Outre-Mer.

Là-bas, plus encore qu'ici, le patronat n'assume pas ses responsabilités et se cache derrière le gouvernement. C'est aux mouvements sociaux d'imposer une nouvelle répartition des richesses.

**L'Union syndicale Solidaires soutient les revendications des collectifs contre la vie chère qui demande notamment :**

- Une augmentation de 200 euros du SMIC.
- Un relèvement immédiat et conséquent des salaires, du minimum vieillesse, des minima sociaux.
- La défense et création d'emplois.
- Une formation notamment pour la jeunesse.
- La défense et le développement de la production.
- La baisse des loyers.

L'Union syndicale Solidaires s'associe et soutient les luttes en cours et à venir, exige que le gouvernement assume pleinement ses responsabilités, sans ambiguïtés, sans se défaire, au lieu de provoquer par l'envoi de forces répressives en grand nombre. L'Union syndicale Solidaires participera aux initiatives de soutien organisées dans les jours qui viennent.

Paris, le 14 février 2009

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---------------------------------------	--	--